



LEGENDE


- UA | Zone urbaine ancienne à vocation mixte
- UAa | Secteur à vocation principalement commerciale
- UAb | Secteur à vocation de logements notamment seniors
- UB | Zone urbaine à vocation principalement résidentielle
- UBa | Secteur du lotissement du Moulin
- UBb | Secteur du Domaine de Montmélian
- UBc | Secteur des opérations Maisonnaire I et II
- UBd | Secteur du Parc de la Muette
- UBp | Secteur de constructibilité limitée
- UE | Zone à vocation d'équipements publics
- Ueco | Zone à vocation économique
- Ueco-a | Secteur principalement dédié aux activités logistiques
- Ueco-b | Secteur à vocation d'activités mixtes
- Ucart | Secteur de l'établissement NCS Pyrotechnie et technologies couverte par un PPRt
- UH | Zone à vocation principale d'activité hôtelière
- AU | Zone d'extension à vocation principalement résidentielle
- AUa | Secteur préférentiel pour l'implantation de maison individuelle
- AUb | Secteur préférentiel pour l'implantation de maisons en bandes
- AUeco | Zone d'extension à vocation d'activités économiques
- A | Zone agricole
- Aa | Secteur à vocation d'activités autres qu'agricoles
- Ap | Secteur de protection paysagère
- N | Zone naturelle
- Ng | Secteur du site géologique du Guépelle

PRESCRIPTIONS

- ★ Patrimoine paysager à préserver
- ⊠ Emplacement réservé
- ⊠ Espace boisé classé
- ⊠ Lisière des espaces boisés à protéger
- ⊠ Orientations d'aménagement et de programmation
- ⊠ Secteur de drain non constructible
- ⊠ Secteur où s'applique un PPRt
- ⊠ Zones humides avérées
- ⊠ Périmètre R111-3 valant PPRn
- ⊠ Front Urbain d'Intérêt Local (FUJL)
- ⊠ Front urbain d'Intérêt Régional (FUJR)
- ⊠ Axe de ruissellement

Suivi des évolutions du document :

- Mise en compatibilité par une déclaration de projet approuvée le 28 octobre 2021
- Entrée en vigueur - Révision n°1 approuvée le 11 février 2021



Commune de
SAINT-WITZ
Département du Val d'Oise

+

4b

Plan de zonage
Centre bourg
1/2 500^m

+

+

Projet APRES
modification n°1

Dossier d'enquête publique
// 2 décembre 2024
- 9 janvier 2025